

TARIFS - PRESTATIONS CLIENTELE EAU - PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Nature des interventions	N° de prix	Désignation des interventions	Unité	Montants en euros HT
Frais d'interventions dans des conditions particulières	1.1	Remise en service d'un branchement (en dehors des horaires réglementaires)	Unité	274,00 €
	1.2	Intervention urgente à la demande d'un abonné non justifiée (ex : informations non confirmées par le technicien à son arrivée), en dehors des horaires réglementaires	Unité	80,00 €
	1.3	Frais de déplacement à la suite d'un RDV non honoré du fait du client	Forfait	100,00 €
Abonnement	2	Frais d'ouverture pour mise en service d'un branchement	Unité	71,00 €
Résiliation d'un contrat	3	Fermeture d'un compteur suite à résiliation sur demande	Unité	71,00 €
Relevé de votre consommation d'eau	4	Déplacement pour relevé d'un compteur (hors campagne de relevé ou en cas d'impossibilité de relevé de compteur)	Unité	71,00 €
Vérification compteur	5.1	Vérification bon fonctionnement d'un compteur par un agent (prélèvement d'eau avec relevé du compteur : consommation nécessaire pour la vérification prise en charge par l'abonné ou le demandeur) (sans valeur pour une expertise ou procédure judiciaire)	Unité	150,00 €
	5.2	Frais de vérification (étalonnage par organisme agréé) d'un compteur diamètre 15 mm	Unité	595,00 €
	5.3	Frais de vérification (étalonnage par organisme agréé) d'un compteur diamètre supérieur à 15 mm	Unité	sur devis
Renouvellement compteur détérioré ou disparu (art.57) ou compteur en cas de protection inadaptée. Le tarif comprend la fourniture la pose et le déplacement des agents	6.1	Diamètre compteur 15 mm	Unité	125,00 €
	6.2	Diamètre compteur 20 mm	Unité	150,00 €
	6.3	Diamètre compteur 30 mm	Unité	320,00 €
	6.4	Diamètre compteur 40 mm	Unité	425,00 €
	6.5	Diamètre compteur 50 mm	Unité	430,00 €
	6.6	Diamètre compteur 60 mm	Unité	465,00 €
	6.7	Diamètre compteur 80 mm	Unité	945,00 €
	6.8	Diamètre compteur 100 mm	Unité	1 185,00 €
Infraction au règlement de service	7.1	Endommagement du regard existant	/	Frais facturés à l'abonné / usager au réel (Cf. BPU travaux en vigueur)
	7.2.1	Pénalité pour prélèvement d'eau sans autorisation sur installations publiques ou autres cas. S'ajoute à ce montant la facturation du volume forfaitaire mentionné ci-après.	Unité	500,00 €
	7.2.2	Volume forfaitaire, pour remboursement des consommations effectuées sans autorisation, facturé au tarif en vigueur à la date du prélèvement d'eau sans autorisation (eau+assainissement+taxes et redeavances comprises). Ce montant s'ajoute à la pénalité 7.2.1.	Forfait	500 m3 d'eau facturé au tarif en vigueur
	7.2.3	Volume forfaitaire, pour remboursement des consommations effectuées sans autorisation, facturé au tarif en vigueur à la date du prélèvement d'eau sans autorisation et dans le cas d'une récidive (eau+assainissement+taxes et redeavances comprises). Ce montant s'ajoute à la pénalité 7.2.1.	Forfait	1000 m3 d'eau facturé au tarif en vigueur
	7.3.1	Pénalité pour défaut de mise en conformité du regard de comptage ou défaut de réalisation des travaux préalables à la mise en conformité de l'ensemble du comptage. Ce montant est facturable chaque année jusqu'à la réalisation de la mise en conformité ou des travaux . Si l'index compteur n'est pas relevable s'ajoute à ce montant la facturation du volume forfaitaire mentionné ci-après.	Unité	250,00 €
	7.3.2	En cas de relevé impossible du compteur (index illisible, compteur trop profond, inaccessibilité, risque), le volume forfaitaire facturé au tarif en vigueur pour la période sera de : La régie d'eau facturera l'eau, l'assainissement, les taxes et les redeavances. Le cas échéant, ce montant s'ajoutera à la pénalité 7.3.1.	Forfait	120 m3 d'eau facturé au tarif en vigueur
	7.4.1	Pénalité pour intervention illicite sur l'ensemble de comptage ou dégradation ou vol d'eau. S'ajoute à ce montant la facturation du volume forfaitaire mentionné ci-après.	Unité	250,00 €
	7.4.2	Volume forfaitaire, pour remboursement des consommations non comptabilisées, facturé au tarif en vigueur à la date du constat (eau+assainissement+taxes et redeavances comprises). Ce montant s'ajoute à la pénalité 7.4.1.	Forfait	120 m3 d'eau facturé au tarif en vigueur
Volume pris en compte pour calculer la facture type d'un foyer de 4 personnes				120 m3